

Business de l'avortement (la face cachée de l'iceberg)



[Source : CitoiCitoyen]

Les fœtus humains pour exhausteurs de goût, pour les aliments et les boissons...!?

Les fœtus humains pour des vaccins !?

[Source : iatranshumanisme.com]

Le Figaro – États-Unis : le planning familial accusé de trafic d'organes de fœtus

Une responsable du Planning familial américain reconnaît en caméra cachée revendre des morceaux de fœtus (sous-titrage anglais).

Au bout de trois ans d'enquête, le Center for Medical Progress dévoile les pratiques réelles de la Planned Parenthood Federation (PPF), équivalent américain du planning familial.

Cette vidéo, filmée en caméra cachée lors d'un repas d'affaires, est hélas éloquente : on y voit Deborah Nucatola, directrice des services médicaux, détailler la revente de « pièces » d'embryons humains, non pas incinérés tels des « déchets médicaux », mais bel et bien revendus comme des organes humains. Un trafic d'organes de fœtus issus d'avortements tardifs, ni plus ni moins. Dans cette vidéo, le Dr Deborah Nucatola décrit en détail comment le Planned Parenthood vend des parties du corps de fœtus avortés et reconnaît avoir recours à l'avortement par naissance partielle, pour mieux récupérer des organes et des corps intacts, et ainsi être en mesure de répondre à la demande. Sa description de ses actes médicaux glace le sang : « Nous sommes très bons pour récupérer le cœur, les poumons, les reins intacts », explique-t-elle. La procédure décrite, de guidage par ultra-son pour manipuler le fœtus, est par ailleurs considérée comme illégale aux États-Unis.

LIRE AUSSI



La dépendance à Internet crée un déséquilibre dans le cerveau

«Beaucoup de gens veulent des cœurs. Hier, on m'a demandé des poumons. Certains d'entre eux veulent des extrémités. Ça, c'est facile. Je ne sais pas ce qu'ils en font, je suppose qu'ils veulent du muscle.»

Le médecin donne également des précisions sur le prix de vente de ces organes qui s'écouleraient de « 30 à 100 dollars le spécimen ». Aux États-Unis, le commerce de tissus fœtaux humains constitue un crime fédéral punissable de 10 ans de prison et de 500 000 dollars d'amende. S'ajoute également l'homicide, car le fait de tuer des bébés « intacts » ayant survécu aux avortements par naissance partielle est placé au même niveau que le meurtre.

Les réactions des autorités ont été immédiates, notamment de la part du gouverneur de Louisiane, Bobby Jindal qui demande l'ouverture d'une enquête conjointe du FBI et du département de la santé et des hôpitaux sur les pratiques du planning familial.

[Voir la suite sur :] [Le Figaro](#)

Le Dr Gatter est montrée, dans cette nouvelle vidéo, en pleine négociation sur le prix des organes vendus...